



ROSSEMAISON

Infos communales

Dans ce numéro

Éditorial 1

Gym dames 2

Gym RFJ 2

Skater SHC 3

Société
culturelle 3

CAF 3

Table d'hôtes 3

Groupe vélo 4

Société de tir le
petit calibre 4

Groupe
jeunesse 5

Club des aînés 5

Mur de grimpe 5

Informations
communales 6

Je saisis l'occasion de la parution de ce deuxième bulletin de l'année pour vous informer au sujet du menu copieux qui attend notre conseil communal et la population de notre village pour des prises de décision.

En premier lieu et afin de répondre à l'impérative fermeture d'une classe de notre école, nous allons créer le Cercle scolaire du Montchaibeux avec la commune de Châtillon qui va perdre également une classe. Je remercie les membres de la commission scolaire ainsi que nos enseignants pour leur engagement à trouver une solution à cette problématique. Ce Cercle scolaire entrera en fonction dès la rentrée 2017 et ses statuts seront votés lors de la prochaine assemblée communale. Ils figurent d'ores et déjà sur le site de notre commune.

Vous avez très certainement suivi au travers des médias régionaux, le projet de fusion qui vous sera soumis en votation le 11 juin prochain. Une information complète vous sera donnée en préambule de la prochaine assemblée communale. Tous les documents se trouvent également sur le site de la commune. Si le conseil communal avait approuvé la participation aux travaux du comité de fusion, il ne prendra pas position au sujet du vote, laissant ainsi les citoyens libres de choisir ou non cette orientation relative à l'avenir de la commune. Il souhaite néanmoins une participation massive afin que le résultat qui sortira des urnes soit le plus clair possible.

Au chapitre des travaux et selon la décision du souverain, nous souhaiterions entreprendre la révision de la canalisation des eaux usées avec mise en séparatif des eaux de surface dans le « vieux village ». Parallèlement, nous changerons les éclairages au mercure, désormais interdits, ainsi que les éclairages au sodium, par des candélabres LED à consommation réduite semblables à ceux de la

route de Delémont pour une grande partie. Le crédit avait déjà été voté lors de la dernière assemblée.

Vous aurez aussi à vous prononcer sur les nouveaux règlements régissant le fonctionnement des syndicats intercommunaux pour les déchets (SEOD) et pour les eaux usées (SEDE). Une meilleure gouvernance par les communes de ces syndicats s'avère nécessaire. Les documents sont à disposition sur le site.

La mise en Plan Spécial du reste des parcelles du Copas de sel avec celles de la ferme Rufer et de la propriété Steulet vous sera également soumise. A l'origine, votre maire en avait fait la demande sans être toutefois entendu.

Une nouvelle réglementation communale au sujet de l'eau est rendue nécessaire par la mise en application de la nouvelle loi sur les eaux ainsi que son ordonnance. Il en découlera une nouvelle tarification, tant pour les eaux de consommation que pour les eaux usées. Toutes les communes jurassiennes devront s'y soumettre. Nous avons déjà anticipé quelque peu en augmentant la taxe sur les eaux usées.

Suite à la demande du Service de l'environnement de cesser l'exploitation de la station de pompage du Tayment, votre conseil devra trouver une solution pour compenser cette perte. D'autre part, une nouvelle convention d'exploitation des Corbions sera négociée avec la commune de Châtillon.

L'imposition d'un nouveau plan comptable va également mobiliser notre secrétariat ainsi que le conseil communal car il aura une incidence très forte sur la façon de gérer les comptes communaux.

Les travaux de réfection du Centre culturel (ancienne chapelle) touchent à leur fin. Si ce bien magnifique n'est pas classé, il apparaît néanmoins sur la liste des biens du patrimoine bâti et nous vaut, aussi, des subventions du canton et de la confédération.

Nous espérons remettre en état la cloche de la chapelle pour la faire sonner à midi seulement.

Nous vivons une année des « hannetons » donc d'élections communales. Elles se dérouleront le 22 octobre prochain. Les membres des commissions communales ainsi que la présidence des assemblées (la vice-présidence également) seront élus ou réélus également ce jour-là. N'hésitez pas à vous engager en faveur de votre commune. (Mairie, conseil communal, commission d'école, révision de comptes communaux, commission du centre culturel), car plusieurs postes seront à repourvoir.

Les routes cantonales et communales, la poursuite des travaux en faveur de l'école et le projet de bâtiment sur l'ancienne piste d'in-line hockey avec unité d'accueil des élèves continueront d'alimenter les séances du conseil ainsi que le projet d'un nouvel arrêt de bus.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent printemps.

Votre maire

Francis-Michel Meyrat

Bonne retraite Solange !

Après 27 années passées au service de la commune et de ses habitants, Solange Pheulpin a quitté officiellement ses fonctions de secrétaire caissière le 28 février dernier. Elle aura connu 5 maires et une mairesse ainsi qu'une foule de conseillers et conseillères communaux. Mémoire vivante des lieux, des faits et des citoyens, elle nous quitte pour prendre une retraite bien méritée. Nous la lui souhaitons heureuse et en bonne santé.



Reconnaissant, le Conseil communal aura l'occasion de la remercier lors d'une petite agape qui réunira autour d'elle les maires qu'elle aura côtoyés. Gageons que bien des anecdotes seront évoquées ce soir-là.

MERCI

Bienvenue à Catherine Florez secrétaire-caissière de la commune

Madame Florez, qui habite à Rossemaison depuis une année n'est certes plus une inconnue à plusieurs habitants de notre commune, puisqu'elle a commencé son emploi au début du mois de décembre dernier pour débiter officiellement dans sa fonction le premier jour du mois de mars de cette année, en remplacement de Madame Solange Pheulpin.



Calme, souriante mais décidée, elle s'est engagée avec passion dans sa nouvelle fonction et en découvre les multiples facettes avec détermination.

Madame Florez est titulaire d'une licence en sciences économiques, option gestion d'entreprise, obtenue à l'Université de Neuchâtel et d'un certificat en gestion du personnel.

Elle a occupé des postes dans les secteurs fiduciaires et bancaires ainsi que dans le domaine des ressources humaines notamment à Tornos lors de sa postulation pour le poste qu'elle occupe actuellement.

Le Conseil communal lui souhaite plein succès dans son activité et souhaite que notre population lui réserve un bon accueil.

Gym dames

Tous les **mercredis à 19 h 00** à la halle de gymnastique.

Activité réservée aux dames de tout âge.



Gym RFJ

Tous les **mercredis de 12h15 à 13h15**. Nous vous donnons rendez-vous à la halle de gymnastique pour une heure de gymnastique.



Ouvert à toutes et tous.

Skater Hockey Club

- European Cup U19 – Rossemaison les 12, 13, et 14 mai
- Tournoi SHCR les 2, 3 et 4 juin



Société culturelle

Chers amis sportifs et amis de la nature,

Nous vous proposons de nous retrouver pour la remise en état annuelle 2017 du Parcours Vita le

samedi 22 avril

ou, en cas de mauvais temps,
le samedi 29 avril,

dès 8 h 30 au stand du petit calibre.

A midi, le repas sera offert aux personnes participant aux tâches.

En cas de mauvais temps ou de doute sur la date retenue, merci de consulter dès le vendredi soir 21 avril, le site internet www.scs-rossemaison.ch.

Nous comptons vraiment sur le coup de main de toutes et tous et vous attendons nombreux, nous vous remercions chaleureusement d'avance de votre aide et vous transmettons nos salutations les plus cordiales.

CAF

A la halle de gymnastique, tous les **jeudis de 18h30 à 19h30**, le CAF est un cours de renforcement musculaire basé sur le bas du corps. On y renforce avant tout la ceinture abdominale, les fessiers ainsi que les jambes. Ce cours est accessible à tous.

N'hésitez pas !

Animation: Christelle Blanchard 032 423 10 33 ou 079 668 15 32 (**pas de cours durant les vacances scolaires**)



Table d'hôtes

Repas les :

- **21 avril 2017**
- **19 mai 2017**
- **9 juin 2017**

Inscription obligatoire 48 heures avant.

Participation :

CHF 15.-

tout compris



Myriam et François Cuttat vous accueillent chez eux pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

032 422 12 69 ou 076 422 18 36

Groupe vélo

Tous les mercredis soir à 19h00

Reprise de la saison le 29 mars 2017 à 19 h 00 pour les trois groupes.

A tous les amis de la petite reine du village de Rossemaison et environ

VTT pour tous

Le travail c'est la santé ... → ok d'accord
 Ne rien faire, c'est la conserver ... → heu ! pas si sûr
 Faire du vélo, c'est l'entretenir ... → alors ça c'est certain !

La pratique de ce sport est possible à tout âge, quelque soit ton niveau. L'énergie, l'enthousiasme et un vélo (VTT ou vélo électrique), c'est tout ce dont tu as besoin.

Viens donc nous rejoindre :

Niveau requis : Les débutants sont les bienvenus (hommes, femmes, adolescents/es)

Début de saison : Mercredi 29 mars 2017 à 19 h (rendez-vous près de l'école)

En cas de mauvais temps : La sortie est automatiquement renvoyée à la semaine suivante.

Cette année également, nous allons évoluer en trois groupes :

Groupe « Fun » : VTT niveau débutant et +
 Groupe « Hobby » : VTT niveau plus avancé et +
 Groupe « Electro » : Vélos électriques toute catégorie

et l'aspect convivialité sera à nouveau, une fois ou l'autre, au rendez-vous lors nos sorties du mercredi !

à bientôt !

La société culturelle et sportive de Rossemaison

Marcel Boegli (079 770 98 49)

P.S. : Vous trouverez également l'information ci-dessus sur le site internet de la société culturelle et sportive de Rossemaison (scs-rossemaison.ch)



Société de tir petit calibre

Dates à retenir en 2017

Assemblée générale	samedi 4 mars à 17 h 00
1 ^{er} entraînement	jeudi 4 mai dès 14 h 00
Tir de printemps	samedi 6 mai dès 14 h 00
2 ^e entraînement	jeudi 29 juin dès 17 h 00
Tir d'été samedi	1 ^{er} juillet dès 14 h 00
3 ^e entraînement	Supprimé
Tir d'automne	Samedi 16 septembre dès 14 h 00
Tir de clôture	samedi 28 octobre dès 14 h 00
Travaux et entretien au stand	samedi 13 mai dès 9 h 00

Soirée de pétanque (accueil pour les nouveaux membres) mardi 14 mars à 18 h 30

Membre responsable pour l'accueil : Henri Fleury

Marche

Vendredi 2 juin

- Rendez-vous : Ecole de Rossemaison à 09 h 30
- Itinéraire : En voiture jusqu'à Courrendlin (place de parc derrière le restaurant « La Couronne »)
 A pied : restaurant du Violat Le Pré-Godat – Rebeuvelier
 Repas de midi au restaurant du village (env. Fr. 20.-)
 Retour à Courrendlin par « Sous-Rosé »
- Temps de marche : environ 3 heures

Responsable et inscription : Raymond Kottelat
 tél. 032 422 67 53 **jusqu'au 29 mai**

Groupe jeunesse

Réservez votre soirée du 31 juillet 2017, le groupe jeunesse organise la fête nationale du 1^{er} août.

D'autres informations suivront dans le prochain bulletin.



Club des aînés

Nous saluons l'initiative de Mmes Nelly Aegerter, Danièle Schaller et de M. Jacques Mabillard qui ensemble ont créé le club des aînés.

Ils proposent les activités suivantes :

Tous les mercredis de 14 h 00 à 17 h 00 au

Centre culturel après-midi loisirs



jeux de cartes, scrabble, rummikub

Dates à retenir :

jeudi 27 avril : dép. 10 h 00 de la gare du Pré-Petitjean, marche facile Pré Petitjean-La Combe (repas) - Pré Petitjean. Inscription obligatoire, aussi pour les non-marcheurs, jusqu'au 19 avril chez Nelly 032 423 34 38.

jeudi 18 mai : 14 h 30 visite du musée Fähndrich à Develier (Fr. 6.-/pers.) Inscription obligatoire jusqu'au 10 mai chez Nelly 032 423 34 38.

mercredi 14 juin : descente de l'Aar en bateau (car, bateau, collation, Fr. 48.- /pers.). Dép. 13.30 Halle des expositions Delémont. Inscription obligatoire jusqu'au 26 mai chez Nelly 032 423 34 38.

mercredi 28 juin : dès 11 h 00 grillades au stand de tir du petit calibre. Chacun amène sa viande. Vin, buffet de salades, pain et desserts à disposition. Participation aux coûts env. Fr. 10.- par personne. Inscription obligatoire jusqu'au 21 juin chez Nelly 032 423 34 38.

Pas d'après-midi loisirs à cette date !

Pour toutes ces dates, un covoiturage pourra être organisé en cas de besoin. Restez informés ! De petites annonces (rappels, nouveautés) peuvent être publiées à tout moment dans la rubrique CARNET Info Service « Point de rencontre » du Quotidien Jurassien. Si vous avez une activité à proposer, une idée de marche adaptée à nos âges, un coup de cœur à faire partager, n'hésitez pas à nous contacter. Toutes vos propositions sont les bienvenues.

Le programme pour le deuxième semestre 2017 sera établi au mois de juin.

Les GO Nelly Aegerter, Jacques Mabillard, Danièle Schaller

Mur de grimpe

Ouvert tous les jours « Usine de Phil »
Grands-Champs 5 à Rossemaison

S'adresser à :

Adrien 079 349 33 95,
adrien.marmy@grimpebloc.ch



Informations communales

Sortie des aînés

Le 13 septembre 2017

Assemblées communales

Assemblée communale extraordinaire le 18 avril 2017 à 19 h 30

Assemblée communale le 19 juin 2017

Votation fusion de communes

11 juin 2017

Feux de déchets naturels

Suite au courrier de l'Office de l'environnement daté du 1^{er} mars 2017, les autorités communales interdisent les feux de déchets naturels provenant des forêts, champs et jardins. Les contrevenants seront dénoncés par la police locale.

Débiteurs

Nouvelle procédure en cas de non paiement des factures communales :

- 1^{er} rappel, CHF 15.-
- Somation CHF 25.-
- Poursuites

Arrangements possibles à voir au cas par cas.

Bourses d'études

Toute demande doit être effectuée avant le 16 juin 2017 pour l'année scolaire 2017-2018.

Représentante des parents d'élèves

Madame Christelle Blanchard a accepté de poursuivre son mandat jusqu'au 31 décembre 2017

Tél. 032 423 10 33 ou 079 668 15 32

Elections communales du 22 octobre 2017

Les élections approchent à grands pas, n'hésitez pas à vous engager en faveur de votre commune ! Toutes les candidatures sont les bienvenues.

Elections communales du 22 octobre 2017

Calendrier des échéances

Lundi 11 septembre à 18 heures	Échéance du délai de dépôt des listes et actes de candidature, art. 31 et 48 de l'Ordonnance concernant les élections communales du 4 septembre 1984 (RSJU 161.19)
Vendredi 15 septembre à 18 heures	Échéance du délai pour le retrait des candidatures, art 34, al. 1 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
Lundi 2 octobre à 18 heures	Échéance du délai pour la correction des listes et actes de candidature, art. 34, al. 2 et art. 49, al. 1 de l'ordonnance (RSJU 161.19)
24 heures avant l'ouverture du scrutin	Échéance du délai pour les demandes de remise de duplicata, art. 13, al. 2 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
48 heures avant l'ouverture du scrutin	Idem, mais seulement pour les communes avec l'ouverture du bureau de vote uniquement le dimanche.
Dimanche 22 octobre à 12 heures	Clôture du scrutin, art. 9, al.3 de l'Ordonnance (RSJU 161.19)
Mercredi 1 ^{er} novembre	Échéance du délai de recours contre le scrutin du 22 octobre, art. 27, al. 2 de l'Ordonnance (RSJU 161.29)
Lundi 6 novembre	Échéance pour la remise aux électeurs du matériel de vote du 2 ^e tour, art. 56 de l'Ordonnance (RSJU 169.19)
Dimanche 12 novembre à 12 heures	Clôture du scrutin du 2 ^e tour
Mercredi 22 novembre	Échéance du délai de recours contre le scrutin du 2 ^e tour (scrutin du 12 novembre 2017)